



Bulletin Officiel

N° 4002 Vendredi 16 Decembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER - 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2011 » 3-5

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MEUBLATEX 6-10

INFORMATIONS POST AGE

ICF 11

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société Moderne de Céramique –SOMOCER-

Siège social : Menzel El HAYET 5033- MONASTIR-

La Société Moderne de Céramique « SOMOCER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son conseil d'administration réuni le 29 novembre 2011 a décidé, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2011, d'attribuer des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de **2 425 500 dinars** pour le porter de **24 255 000 dinars** à **26 680 500 dinars** par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de **2 425 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à partir du **26 décembre 2011** à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite** pour **Dix (10) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les **2 425 500 actions nouvelles gratuites** porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société SOMOCER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **26 décembre 2011**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **26 décembre 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **26 décembre 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **26 décembre 2011**.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2011 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats tenue le 25/06/2010 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant de 100 millions de dinars en une ou plusieurs tranches et a donné tous les pouvoirs nécessaires à la Direction Générale pour en fixer les modalités et les conditions d'émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Direction Générale de la banque a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 50 millions de dinars réparti comme suit :

- **Catégorie A** : 35MD sur 7 ans avec 2 années de grâce au taux variable de TMM +1,3% l'an ;
- **Catégorie B** : 15MD sur 20 ans au taux fixe de 6,25% l'an.

Dénomination de l'emprunt : « BTE 2011 »

Montant : Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 50 000 000 de dinars divisés en 500 000 obligations de nominal 100 dinars, réparties en deux catégories :

- **Catégorie A** : 350 000 obligations ;
- **Catégorie B** : 150 000 obligations.

Prix d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à taux d'intérêt différents au choix du souscripteur en fonction de leur catégorie :

- **Catégorie A** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 130 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N ;
- **Catégorie B** : 6,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois novembre 2011 qui est égale à 4,163% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,463%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,30% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final

- Suite -

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe): C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,25% l'an pour le présent emprunt.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- **Catégorie A :** 7 ans dont 2 ans de grâce ;
- **Catégorie B :** 20 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Catégorie A :** 5 ans;
- **Catégorie B :** 10,5 ans.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de catégorie B est 7,445 années.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **26/12/2011** et clôturées sans préavis au plus tard le **09/02/2012**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du **09/02/2012**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **24/02/2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **24/02/2012**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **09/02/2012** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **09/02/2012**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables selon la catégorie de l'emprunt :

- **Catégorie A :** Amortissement annuel constant de 20,000 dinars par obligation, soit le un cinquième (1/5) et ce, de la troisième année jusqu'à la 7ème année suivant la date limite de clôture des souscriptions. Ainsi, les obligations de la catégorie A seront amorties en totalité le **09/02/2019**
- **Catégorie B :** Amortissement annuel constant de 5,000 dinars par obligation, soit le un vingtième (1/20) et ce, de la première année jusqu'à la 20ème année suivant la date limite de clôture des souscriptions. Ainsi, les obligations de la catégorie B seront amorties en totalité le **09/02/2032**

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **09 février** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **09/02/2013**

Le premier remboursement en capital aura lieu le **09/02/2015** pour la catégorie A et le **09/02/2013** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **26/12/2011** aux guichets de la BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse, sis au Complexe le Banquier avenue Tahar Haddad - Les Berges du Lac 1053 Tunis et de MAC SA Intermédiaire en bourse, sis au Green Center Bloc C 2ème étage rue du Lac Constance - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «BTE 2011» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Notation de la banque : Le 30 novembre 2011, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé la note attribuée à la BTE en juillet 2011 « BB/Négative/B ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La BTE s'engage à charger l'intermédiaire en bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «BTE 2011» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La BTE s'engage, dès la clôture de l'emprunt «BTE 2011 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à des taux indexés sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux au cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°11-759 du **09 décembre 2011**, d'un document de référence enregistré auprès du CMF en date du **09 décembre 2011** sous le n°11-007 et des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 pour tout placement sollicité après le 20/01/2012.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la BTE, 5 bis Rue Mohamed BADRA 1002 Tunis, des intermédiaires en bourse BNA CAPITAUX, Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD, Les Berges du Lac 1053 Tunis et MAC SA, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Les Berges de Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MEUBLATEX
SIÈGE SOCIAL : ROUTE DE TUNIS 4011 HAMMAM SOUSSE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la Société MEUBLATEX publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres

1. Les résolutions adoptées :

Après en avoir délibéré et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement au vote les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution : Approbation des états financiers 2010

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire les approuve sans aucune réserve les états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport du Conseil d'Administration lequel fait ressortir pour l'exercice 2010 un bénéfice net d'impôts de 1.739.510,328 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux premiers dirigeants de la société et aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Troisième résolution : Affectation des résultats, répartition des bénéfices et distribution de dividendes :

1-Affectation des résultats et répartition des bénéfices :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir et affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice 2010 comme suit :

Total des bénéfices nets à affecter 1.739.510.328

- Suite -

Réserves légales (5%)	86.975.516
Bénéfices disponibles 2010	1.652.534.812
Réserves Extraordinaires au 31/12/2010	78.815.970
Total des bénéfices disponibles à répartir	1.731.350.782
Réserves pour Réinvestissements Exonérés 2010	300.000.000
Reliquat disponible 2010 av. distr. Dividendes	1.431.350.782

2-Distribution de dividendes :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de prélever la somme de un million deux cent cinquante mille Dinars (1.250.000.000 Dinars) des sommes disponibles après affectation du résultat de l'exercice 2010, soit du capital de la société, pour la distribution des dividendes au profit des actionnaires comme suit :

Actionnaires	Capital	%	Dividendes
Mr NEJI MHIRI	18.051.560.000	2.5	451.289.000
Mr MOURAD MHIRI	9.375.520.000	2.5	234.388.000
Mr SAMI MHIRI	9.375.520.000	2.5	234.388.000
MELLE SELMA MHIRI	9.375.520.000	2.5	234.388.000
MME MAHBOUBA MHIRI, NEE AMARA	13.200.000	2.5	330.000
STE TISSAGE MEUBLATEX SA	8.670.000	2.5	216.750
Mr ADEL MHIRI	10.000	2.5	0.250
STTK	1.800.000.000	2.5	45.000.000
STM	2.000.000.000	2.5	50.000.000
Total	50.000.000.000	2.5	1.250.000.000

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités et la date de mise en distribution des dividendes.

Suite à la répartition des bénéfices et la distribution des dividendes, les soldes des comptes de réserves seront comme suit :

- Réserves légales	:	2.368.197.036
- Réserves pour réinvestissements exonérés	:	14.969.853.065
- Réserves Extraordinaires	:	181.350.782

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Conventions Réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire donne acte au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de ce qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales, elle approuve toutes les opérations réalisées et telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Renouvellement des mandats de deux administrateurs

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de trois ans, qui prendra fin avec l'AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013, les mandats des administrateurs de la société, à savoir :

- Mr Sami MHIRI
- Melle Selma MHIRI

Sixième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent Procès-verbal pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

1. Le bilan après affectation du résultat :

Exprimé en dinars

ACTIFS			
RUBRIQUE	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<u>ACTIFS NON COURANTS :</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	258 821,406	219 017,836
Moins : amortissements	A2	136 175,294	117 519,833
		122 646,112	101 498,003
Immobilisations corporelles	A2	86 579 449,000	83 833 658,370
Moins : amortissements	A2	35 323 967,744	33 142 917,163
		51 255 481,256	50 690 741,207
Immobilisations financières	A3	89 697 274,743	87 499 989,433
Moins : provisions	R10	14 861 624,548	14 861 624,548
		74 835 650,195	72 638 364,885
Total des actifs immobilisés		126 213 777,563	123 430 604,095
Autres actifs non courants	A4	764 860,876	555 484,306
Total des actifs non courants		126 978 638,439	123 986 088,401
<u>ACTIFS COURANTS :</u>			
Stocks	A5	9 348 159,401	6 471 253,682
Moins : provisions		0,000	0,000
		9 348 159,401	6 471 253,682
Clients et comptes rattachés	A6	10 412 952,643	11 804 496,608
Moins : provisions	A7	1 287 387,765	1 222 783,064
		9 125 564,878	10 581 713,544
Autres actifs courants	A8	5 162 933,932	4 217 559,593
Placements et autres actifs financiers	A9	820 000,000	1 300 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	3 359 989,974	4 430 385,700
Total des actifs courants		27 816 648,185	27 000 912,519
TOTAL DES ACTIFS		154 795 286,624	150 987 000,920

- Suite -

Exprimé en Dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
RUBRIQUE	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
CAPITAUX PROPRES:			
Capital social	P1	50 000 000,000	50 000 000,000
Réserves	P2	2 549 547,818	2 360 037,490
Autres capitaux propres	P3	29 839 512,464	29 886 758,497
Total des capitaux propres		82 389 060,282	82 246 795,987
Total des capitaux propres après affectation		82 389 060,282	82 246 795,987
PASSIFS:			
Passifs non courants			
Emprunts	P4	29 959 916,636	27 886 716,145
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
Total des passifs non courants		29 959 916,636	27 886 716,145
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P5	28 382 120,507	27 757 008,526
Autres passifs courants	P6	8 062 481,788	7 528 097,687
Concours bancaires et autres passifs financiers	P7	6 001 707,411	5 568 382,575
Total des passifs courants		42 446 309,706	40 853 488,788
Total des passifs		72 406 226,342	68 740 204,933
Total des capitaux propres et des passifs		154 795 286,624	150 987 000,920

- Suite -

1. L'état d'évolution des capitaux propres :

Capitaux	Capital	Reserves	Plus-values	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Plus-values latentes	Total
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves			1000000								1000000
Plus-values latentes											0
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves											0
Plus-values latentes											0
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves											0
Plus-values latentes											0
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves											0
Plus-values latentes											0
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves											0
Plus-values latentes											0
Capital	4200000		1000000	0	0	0	0	0	0	0	5200000
Reserves											0
Plus-values latentes											0

بلاغ الشركات

شركة الصناعات الكيماوية للفليور

المقر الاجتماعي : 42، نهج ابن شرف 1002 تونس البليدير

إن السادة المساهمين في شركة الصناعات الكيماوية للفليور مدعوون لحضور الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم الخميس 29 ديسمبر 2011 على الساعة العاشرة صباحا في نزل الشيراتون و ذلك للتداول في المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

- 1 - الترفيع في رأس مال الشركة ،
- 2 - إعطاء الصلوحيات لمجلس الإدارة لإنجاز عملية الترفيع في رأس المال،
- 3 - تنقيح الفصل 6 من القانون الأساسي للشركة.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 DECEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,417%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,463%	1 005,570
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,498%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,580%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,682%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,886%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,967%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,049%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,110%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012	4,212%		
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012	4,195%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,292%	1 008,025
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,563%	1 025,931
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,798%	1 057,631
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,907%	1 078,039
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,180%	1 051,313
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,491%		983,137
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,573%	987,590
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,688%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,836%	1 041,633
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,084%		967,646
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,089%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,097%	965,329
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,195%	1 051,951
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,203%		953,221

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	139,283	139,293		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,225	12,226		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,252	1,252		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,798	33,801		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	46,212	46,215		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	161,137	161,563		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	548,339	549,783		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	133,279	133,619		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	126,363	126,562		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	115,798	115,864		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	113,962	114,049		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	95,350	95,436		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	152,515	152,386		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	99,570	99,731		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	102,489	102,475		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 284,888	1 282,891		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 204,934	2 216,121		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,367	106,970		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	111,386	110,529		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	121,539	121,131		
21	FCP FINA 60	FINA CORP	28/03/08	1 153,132	1 180,627	1 187,468		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	123,893	123,565		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,751	14,671		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 788,299	5 779,806		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 624,746	6 630,403		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,208	2,234		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,832	1,855		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,126	1,131		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,560	107,569
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	104,277	104,288
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	105,084	105,094
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,948	102,958
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	103,118	103,128
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	107,078	107,088
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	103,619	103,629
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	103,750	103,759
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	103,921	103,931
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	105,408	105,415
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	102,411	102,421
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	104,032	104,042
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,764	103,772
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	106,468	106,478
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	105,726	105,735
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,742	102,748
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	102,628	102,637
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	104,082	104,091
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	102,236	102,247
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	103,134	103,143

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,658	103,667
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	102,388	102,398
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	104,093	104,102
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	104,524	104,532
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,869	101,878
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,500	10,501
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	103,482	103,491
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	102,574	102,583
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	101,337	101,405
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	75,478	75,501
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	148,019	148,482
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 466,612	1 471,416
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	114,358	114,324
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	116,093	116,175
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	92,013	92,003
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,324	16,338
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	273,098	274,001
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	46,451	46,430
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 371,682	2 371,200
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	79,516	79,738
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	58,335	58,369
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	101,602	101,691
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	112,033	112,126
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	104,509	104,827
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,718	11,720
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,687	12,693
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	17,013	17,016
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	17,005	17,013
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	12,021	12,042
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,153	10,144
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,122	10,115
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	-	10,127	10,121
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	125,393	125,376
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	124,246	124,308
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,237	10,248
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	117,944	118,062
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,844	19,832
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	102,055	102,228
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	102,542	102,645
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
88	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,719	99,033
89	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	106,202	107,109
90	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	141,354	141,171
91	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,583	10,671
92	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	115,726	115,242
93	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	114,651	114,728
94	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,899	102,322
95	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	100,973	101,773
96	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	181,515	181,643
97	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	162,957	163,123
98	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,584	141,819
99	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 873,221	9 874,123
100	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	195,382	195,034
101	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	134,246	134,496
102	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 496,535	1 488,262
103	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	103,865	104,678
104	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	98,620	98,609
105	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	115,095	115,562
106	TUNISIAN EQUITY FUND FCP	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	10 155,807	10 097,339

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS